

Vous venez de créer ou reprendre une entreprise,
Vous souhaitez bénéficier de conseils pour favoriser le bon démarrage de votre entreprise. La prestation « **suivi post - Création Reprise d'Entreprise** » **est faite pour vous.**



Prestation cofinancée par l'Union Européenne et la CCI Le Mans Sarthe.

L'Europe s'engage en Pays de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Objectifs

Vous proposer un accompagnement personnalisé pour vous permettre :

- ▶ Vous amener à vous poser les bonnes questions pour favoriser l'évolution de votre entreprise
- ▶ Vous aider à déceler et anticiper les différents problèmes inhérents à tout début d'activité
- ▶ Engager des actions pour remédier à d'éventuelles difficultés
- ▶ Favoriser la mise en relation avec des chefs d'entreprise pour échanger et partager des expériences

Thèmes

- ▶ Analyse du démarrage d'activité
- ▶ Point sur le modèle économique et la stratégie commerciale en place
- ▶ Point sur les éléments financiers (chiffre d'affaires, marges, charges,...)
- ▶ Tout autre thème souhaitant être abordé par le chef d'entreprise

Livrables

- ▶ Fiche de suivi des rendez-vous
- ▶ Toute(s) fiche(s) technique(s) nécessaire(s) le cas échéant à l'opérationnalité du projet

Public

- ▶ Nouveau créateur / repreneur d'entreprise (entreprise immatriculée depuis moins d'un an)

Conditions obligatoires

- ▶ Engagement sur un parcours d'accompagnement de 10h

Intervenants

- ▶ Conseiller spécialisé
- ▶ Mise en relation, le cas échéant, avec les partenaires du Pôle Création / Reprise (avocat, expert-comptable,...)

MODALITÉS

4 entretiens individuels comprenant :

- ▶ 1 Rendez-vous « Diagnostic » +
- ▶ 3 Rendez-vous « Suite »

Accompagnement obligatoire de 10h

TARIF

- ▶ **Prise en charge** (Cofinancement **FSE** et **CCI Le Mans Sarthe**)

LIEU

- ▶ CCI Le Mans Sarthe
Ou
- ▶ Dans les locaux de votre entreprise

Contactez-nous : **02 43 21 00 10** – creationreprise@lemans.cci.fr